



ETATS FINANCIERS COMBINES DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

AU 30 JUIN 2008

Bilans combinés

	Note	30 juin 2008	31 décembre 2007
<i>En millions d'euros</i>			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	7	1 757,0	1 712,9
Goodwill	7	2 634,4	2 720,2
Immobilisations corporelles nettes	7	5 685,4	5 918,6
Titres disponibles à la vente		995,7	1 143,6
Prêts et créances au coût amorti		471,8	312,7
Instruments financiers dérivés (y compris matières premières)	10	52,3	58,2
Participations dans les entreprises associées		231,2	237,7
Autres actifs		51,4	55,1
Impôts différés Actif		564,4	574,0
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		12 443,6	12 733,0
ACTIFS COURANTS			
Instruments financiers dérivés (y compris matières premières)	10	22,2	14,9
Prêts et créances au coût amorti		188,1	188,6
Clients et autres débiteurs		3 435,8	3 147,5
Stocks		283,5	242,5
Autres actifs		810,4	765,5
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	10	84,8	179,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	1 481,7	1 466,2
TOTAL ACTIFS COURANTS		6 306,5	6 004,7
TOTAL BILAN ACTIF		18 750,1	18 737,7
Capitaux Propres Part du Groupe		3 519,5	3 643,9
Intérêts minoritaires		612,6	613,0
TOTAL CAPITAUX PROPRES COMBINES	8	4 132,1	4 256,9
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions	9	1 034,3	955,2
Dettes financières	10	4 310,3	4 722,6
Instruments financiers dérivés (y compris matières premières)	10	19,7	16,1
Autres passifs financiers	10	2,6	2,3
Autres passifs		415,5	246,8
Impôts différés Passif		531,2	561,1
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		6 313,6	6 504,1
PASSIFS COURANTS			
Provisions	9	312,2	341,2
Dettes financières	10	2 681,0	2 350,1
Instruments financiers dérivés (y compris matières premières)	10	6,4	5,4
Fournisseurs et autres créanciers	10	3 655,4	3 714,7
Autres passifs		1 649,4	1 565,3
TOTAL PASSIFS COURANTS		8 304,4	7 976,7
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES COMBINES ET DES PASSIFS		18 750,1	18 737,7

Comptes de résultat combinés

	Note	30 juin 2008	30 juin 2007
<i>En millions d'euros</i>			
Chiffre d'affaires		6 030,4	5 776,0
Achats		(1 341,0)	(1 011,8)
Charges de personnel		(1 542,4)	(1 541,4)
Amortissements, dépréciations et provisions		(368,9)	(362,3)
Autres produits et charges opérationnelles		(2 270,2)	(2 346,1)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		507,9	514,4
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel		(1,1)	0,4
Dépréciations d'actifs corporels, incorporels et financiers		(6,8)	(13,0)
Restructurations		(2,8)	6,6
Frais liés à la cotation en Bourse		(18,9)	
Cessions d'actifs		39,4	24,9
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	4	517,7	533,3
Charges financières		(186,1)	(164,8)
Produits financiers		65,7	60,7
RESULTAT FINANCIER	5	(120,4)	(104,1)
Impôt sur les bénéfices	6	(145,8)	(129,4)
Quote-part de résultat des sociétés associées		18,2	12,8
RESULTAT NET COMBINE		269,7	312,6
Dont Intérêts minoritaires		69,1	79,4
Dont Résultat net part du Groupe		200,6	233,2
Résultat net combiné part du groupe par action		0,41	0,48

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007
Résultat net combiné	269,7	312,6
- Quote part de résultat combiné d'entreprises associées	(18,2)	(12,8)
+ Dividendes reçus d'entreprises associées	13,9	9,0
- Dotations nettes aux provisions, amortissements & dépréciations	366,5	372,1
- Plus-values nettes sur cessions	(39,4)	(24,9)
- Autres éléments sans effet de trésorerie	24,1	9,2
- Charge d'impôt	145,8	129,4
- Résultat financier	120,4	104,1
MBA avant résultat financier et impôt	882,8	898,7
+ Impôt décaissé	(110,3)	(179,3)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(91,6)	(102,9)
Flux issus/(utilisés) des activités opérationnelles	680,9	616,5
Investissements corporels et incorporels	(463,5)	(467,7)
Acquisitions d'entités nettes de trésorerie et équivalent de trésorerie acquise (a)	(831,7)	(197,5)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(25,8)	(128,6)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	19,8	29,3
Cessions d'entités nettes de trésorerie cédée et équivalent de trésorerie cédée	(12,6)	56,8
Cessions de titres disponibles à la vente	62,9	7,4
Intérêts reçus d'actifs financiers non courants	4,8	8,4
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants	26,1	18,7
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise et autres	(23,6)	(3,4)
Flux issus/(utilisés) des activités d'investissement	(1 243,5)	(676,6)
Dividendes payés	(470,1)	(519,8)
Remboursement de dettes financières	(234,2)	(177,7)
Variation des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	95,3	(29,3)
Intérêts financiers versés	(149,1)	(129,8)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie	29,3	26,8
Augmentation des dettes financières (a)	1 339,2	375,3
Augmentation de capital (b)	0,1	4,2
Flux issus/(utilisés) des activités de financement	610,5	(450,3)
Effet des variations de change et divers	(32,5)	(3,1)
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE	15,4	(513,6)
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A L'OUVERTURE	1 466,2	1 994,8
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA CLOTURE	1 481,7	1 481,2

(a) dont 708 millions d'euros d'achat de titres Agbar aux minoritaires financés par endettement.

(b) inclus les augmentations de capital souscrites par les minoritaires des sociétés entrant dans le périmètre de combinaison et celles relatives à la société Suez Environnement.

	Réserves combinées et Résultat Part du Groupe	Variations justes valeurs et autres	Ecarts de conversion	Capitaux propres combinés part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<i>En millions d'euros</i>						
Capitaux propres combinés IFRS au 31 décembre 2007	3 418,4	412,4	(186,9)	3 643,9	613,0	4 256,9
Résultats reconnus directement en capitaux propres		(43,9)	(107,1)	(151,0)	(62,9)	(213,9)
Résultat net combiné	200,6			200,6	69,1	269,7
Total des charges et produits comptabilisés	200,6	(43,9)	(107,1)	49,6	6,2	55,8
Souscriptions d'actions réservées aux salariés et rémunération sur base d'actions	21,1			21,1		21,1
Augmentation/réduction de capital						
Dividendes distribués	(403,0)			(403,0)	(67,1)	(470,1)
Variation liée à la gestion du contentieux argentin	236,0	(a)		236,0		236,0
Autres variations	(28,1)			(28,1)	60,5 (b)	32,4
Capitaux propres combinés IFRS au 30 juin 2008	3 445,0	368,5	(294,0)	3 519,5	612,6	4 132,1

(a) Se reporter à la Note 2 sur les opérations majeures, notamment les paragraphes liés à la signature du contrat entre Suez et Suez Environnement portant sur la gestion du contentieux argentin.

(b) Se reporter à la Note 2 sur les opérations majeures. Ce mouvement concerne pour l'essentiel le traitement comptable de l'Offre Publique d'Achat sur les titres Agbar.

	Réserves combinées et Résultat Part du Groupe	Variations justes valeurs et autres	Ecarts de conversion	Capitaux propres combinés part du groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
<i>En millions d'euros</i>						
Capitaux propres combinés IFRS au 31 décembre 2006	3 378,1	193,3	(24,4)	3 547,0	1 120,1	4 667,1
Résultats reconnus directement en capitaux propres		187,2	(25,3)	161,9	9,4	171,3
Résultat net combiné	233,2			233,2	79,4	312,6
Total des charges et produits comptabilisés	233,2	187,2	(25,3)	395,1	88,8	483,9
Souscriptions d'actions réservées aux salariés et rémunération sur base d'actions						
Augmentation/réduction de capital	9,6			9,6		9,6
Dividendes distribués	(440,7)			(440,7)	(79,1)	(519,8)
Autres variations	(1,1)			(1,1)	5,0	3,9
Capitaux propres combinés IFRS au 30 juin 2007	3 179,1	380,5	(49,7)	3 509,9	1 134,8	4 644,7

Etat des produits et charges comptabilisés

	Total au 30 juin 2008	Dont part du groupe	Dont intérêts minoritaires	Total au 30 juin 2007	Dont part du groupe	Dont intérêts minoritaires
Titres disponibles à la vente	(112,6)	(92,3)	(20,3)	170,2	171,9	(1,7)
Couverture d'investissement net	11,5	10,2	1,3	7,1	3,1	4,0
Couverture des flux de trésorerie	12,9	8,7	4,2	12,0	10,8	1,2
Couverture des flux sur matières premières	3,6	3,6		2,4	2,4	
Pertes et Gains actuariels	(66,2)	(64,1)	(2,1)	75,4	67,1	8,3
Impôts différés	34,3	34,0	0,3	(82,5)	(79,5)	(3,0)
Ecart de conversion	(97,4)	(51,1)	(46,3)	(13,3)	(13,9)	0,6
Résultats reconnus directement en capitaux propres	(213,9)	(151,0)	(62,9)	171,3	161,9	9,4
Résultat net combiné	269,7	200,6	69,1	312,6	233,2	79,4
Total des charges et produits comptabilisés	55,8	49,6	6,2	483,9	395,1	88,8

Notes annexes aux Etats Financiers Combinés : Sommaire

	<i>Page</i>
NOTE 1 - REFERENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES	8
NOTE 2 – OPERATIONS MAJEURES	12
NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE	15
NOTE 4 - RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	19
NOTE 5 - RESULTAT FINANCIER	20
NOTE 6 - IMPÔT SUR LES SOCIETES	21
NOTE 7 - IMMOBILISATIONS	22
NOTE 8 - CAPITAUX PROPRES	23
NOTE 9 - PROVISIONS	24
NOTE 10 – PASSIFS FINANCIERS	25
NOTE 11 - GESTION DES RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS	27
NOTE 12 - PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS	28
NOTE 13 - TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES	29
NOTE 14 – PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	30
NOTE 15 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	32
NOTE 16 - LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES COMBINEES AU 30 JUIN 2008	33

NOTE 1 - REFERENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 BASE DE PRESENTATION

Le 2 septembre 2007, les conseils d'administration de Gaz de France et de Suez ont approuvé la fusion de ces deux groupes et, concomitamment, l'apport-distribution aux actionnaires de Suez de 65% du secteur Environnement du Groupe Suez.

Ce secteur Environnement, regroupé sous la société Suez Environnement Company (anciennement dénommée Houlival) est constitué des sociétés déjà détenues par la principale société combinée dénommée Suez Environnement S.A. (ci-après désigné Suez Environnement) et de sociétés relevant des mêmes activités mais détenues par la société Suez S.A. ou par certaines de ses filiales (autres que la société Suez Environnement).

La constitution du Groupe résulte donc de reclassements réalisés entre des holdings filiales de Suez S.A. sans que, in fine, la détention directe ou indirecte de Suez ne s'en trouve modifiée. Ces opérations de regroupement entre entités sous contrôle commun sont exclues du champ d'application d'IFRS 3 ("regroupement d'entreprises") et ont été comptabilisées à la valeur comptable dans les comptes consolidés de Suez (selon la méthode communément appelée "pooling of interest"). En l'absence de principes comptables IFRS sur les regroupements d'entreprise sous contrôle commun, le traitement comptable retenu a fait l'objet d'une analyse par la Direction du Groupe au regard des dispositions d'IAS 8 ("Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs") et en particulier de son paragraphe 10.

Afin de présenter une vision économique du périmètre du Groupe, des états financiers combinés ont été établis sur les bases décrites ci-dessous.

Ces états financiers combinés condensés semestriels au 30 juin 2008 ont été préparés à partir des états financiers de sociétés historiquement consolidées dans les comptes de Suez.

Dans ce contexte, ces comptes combinés ne sont pas nécessairement représentatifs des comptes consolidés qui auraient été établis si l'opération de constitution de Suez Environnement Company était survenue à une date antérieure.

Ces états financiers sont établis et présentés sous une forme compatible avec celle qui sera adoptée dans les prochains états financiers annuels que publiera Suez Environnement Company, compte tenu des normes, des méthodes et de la législation comptables applicables aux dits états financiers annuels.

1.2 REFERENTIEL

Les états financiers combinés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2008, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers combinés intermédiaires n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels pour les exercices clos au 31 décembre 2007, 2006 et 2005 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes combinés intermédiaires condensés sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et adopté dans l'Union européenne¹ au 30 juin 2008. Il est rappelé que le Groupe applique depuis le 31 décembre 2006, les dispositions d'IFRIC 12² qui peuvent être utilisées à titre d'orientation dans la mesure où cette interprétation n'est pas incompatible avec les normes adoptées par l'Union européenne.

L'interprétation IFRIC14 d'application obligatoire en 2008, mais non encore adoptée par l'Union Européenne, sera appliquée au 31 décembre 2008. Les impacts sur les états financiers liés à son application sont en cours d'évaluation.

L'interprétation IFRIC 11, d'application obligatoire en 2008 ne trouvera pas à s'appliquer dans les comptes du groupe.

Comme en 2007, le Groupe n'applique pas par anticipation la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », publiée en 2006, dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

Il est rappelé que IFRIC 13 « Programme de fidélité des clients », et IAS 1 révisée « Présentation des états financiers », publiées en 2007, ne sont pas d'application obligatoire en 2008 et n'ont pas été appliquées par anticipation.

Les nouvelles normes ou amendements suivants :

- IAS 27 révisée: Etats financiers consolidés et individuels,
- IFRS 3 révisée : Regroupements d'entreprises,
- Amendement à IFRS 2 : Conditions d'acquisition des droits et annulations,
- Amendement à IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation,

publiés par l'IASB en 2008 mais non adoptés par l'Union Européenne n'ont pas été appliqués de façon anticipée.

¹ référentiel disponible sur le site internet de la Commission européenne.

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

² non adoptée à ce jour par l'Union Européenne.

1.3 UTILISATION DU JUGEMENT ET D'ESTIMATIONS

Estimations

La préparation des Etats Financiers Combinés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des Etats Financiers Combinés semestriels portent principalement sur :

- l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles,
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges et les engagements de retraite et assimilés,
- les passifs pour renouvellement,
- les instruments financiers,
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit en compteur,
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la note 1 des états financiers combinés annuels des exercices 2007, 2006 et 2005.

Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la direction du Groupe a fait usage de jugements pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Cela a été le cas en particulier pour la comptabilisation des contrats de concession, la classification des accords qui contiennent des contrats de services et la comptabilisation des acquisitions d'intérêts minoritaires.

1.4 PARTICULARITES PROPRES A L'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières ; mais on constate cependant que les variations climatiques sont des facteurs plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2008 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2008.

Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours. Cette estimation du taux effectif d'impôt ne tient pas compte des conséquences fiscales évoquées dans la Note 15.4.

Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées à la fin de l'exercice précédent. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs les montants comptabilisés au bilan au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement attendu des actifs de couverture.

NOTE 2 – OPERATIONS MAJEURES

2.1 EVENEMENTS SURVENUS AU PREMIER SEMESTRE 2008

Offre publique d'achat sur les intérêts minoritaires de la Sociedad General De Aguas de Barcelona (AGBAR)

L'offre conjointe de Hisusa, Suez Environnement, Suez Environnement España et Criteria Caixa Corp. sur l'ensemble des actions Aguas de Barcelona non encore détenues s'est clôturée avec succès le 16 janvier 2008. A l'issue de cette opération, les offrants détenaient 90,01% du capital, répartis comme suit :

- Hisusa (société intégrée proportionnellement): 66,44%
- Suez Environnement et Suez Environnement España (sociétés intégrées globalement): 12,02%
- Criteria Caixa Corp. (hors groupe): 11,55%

Peu après les offrants ont ramené leur détention dans Agbar à 90,00%.

Comme indiqué dans la note 2 « Opérations majeures » de l'annexe aux comptes combinés annuels 2007, et compte tenu de l'autorisation reçue des autorités boursières espagnoles (CNMV) le 27 décembre 2007, le groupe avait considéré avoir pris un engagement irrévocable vis-à-vis des minoritaires. Le groupe avait donc comptabilisé dans ses états financiers combinés 2007 une dette financière de 918 millions d'euros représentant la quote-part du Groupe (51%) de l'offre portant sur la totalité des titres AGBAR en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires pour 424 millions d'euros et d'un goodwill pour 494 millions d'euros.

Compte tenu du taux de succès atteint en janvier 2008, l'investissement a représenté en définitive 708 millions d'euros soit une baisse de la dette financière de 210 millions d'euros et du goodwill de 109 millions d'euros, et une augmentation des minoritaires de 101 millions d'euros.

Cession par le groupe Agbar de titres détenus dans Suez SA

Le groupe Agbar a cédé en mai 2008 le solde des titres de Suez S.A. qu'il détenait. L'impact de la plus value de cession est de 42 millions d'euros sur le résultat des activités ordinaires combiné et de 25,5 millions d'euros sur le résultat net part du groupe.

Frais d'honoraires liés à la mise en bourse de Suez Environnement Company

Des prestataires de services externes ont travaillé sur le projet de cotation en bourse de Suez Environnement Company. La charge d'honoraires associée à ces travaux qui s'élève au 30 juin 2008 à 18,9 millions d'euros a été isolée sur une ligne distincte du compte de résultat combiné.

Ce traitement comptable résulte des modalités de l'opération d'apport des titres Suez Environnement par Suez :

- s'agissant d'une opération interne au groupe Suez, elle a été réalisée en valeur comptable (hors champ de l'IFRS 3) dans la mesure où il n'y a eu aucun apport de numéraire de la part des nouveaux actionnaires ;
- elle a été traitée par analogie avec la méthode du « pooling of interest ».

Dès lors, les frais relatifs à cette opération ont été pris en charges de l'exercice.

S'agissant de frais par nature inhabituels et significatifs par leur montant, ils ont été présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat entre le résultat opérationnel courant et le résultat des activités opérationnelles.

Acquisitions de titres auprès de Suez S.A. et de ses autres filiales

Le groupe a acquis au cours du 1^{er} semestre 2008 auprès de Suez S.A. ou de certaines de ses filiales les lignes de titres suivantes :

- 100% des titres de la société des Eaux de l'Oum Er Rbia au Maroc pour un prix de 8,2 millions d'euros. Cette société a une activité de production d'eau pour le compte de Lydec. La société des Eaux de l'Oum Er Rbia est désormais intégrée globalement dans les comptes combinés.
- 44,42% des titres de la société Calédonienne des Eaux (activité de distribution d'eau) pour un prix de 12,3 millions d'euros. Le groupe détient désormais 100% de cette société, qui est intégrée globalement dans les comptes combinés.
- 53% de la société néo-calédonienne Sadet (activité de distribution d'eau) pour un prix d'acquisition de 5,3 millions d'euros. Le groupe détient désormais 100% de cette société qui est intégrée globalement dans les comptes combinés.
- 51% des titres de Consortium Intesa Aretina, holding détentrice de 46% de la société titulaire de la concession de distribution d'eau de la ville d'Arezzo (Italie), pour un prix de 14 millions d'euros.

Comme indiqué dans les bases de présentation (Note 1.1), ces opérations de regroupement ont été analysées comme des opérations d'échange d'actifs sous contrôle commun et ont donc été enregistrées à leur valeur comptable historique dans les comptes consolidés de Suez.

Autres acquisitions

SITA en Allemagne a acquis au cours du 1^{er} semestre 2008, 68,4% de la société Belland Vision (activité de recyclage d'emballages) dont le chiffre d'affaires 2007 est de 35 millions d'euros.

Suez Environnement a acquis auprès du groupe Allemand EON 25% des titres de SITA Suède. Au 30 juin 2008, le Groupe détient désormais l'intégralité des titres de SITA Suède.

Contrat synthétique argentin

Le 5 juin 2008, Suez et Suez Environnement ont signé un accord d'une durée de 20 ans portant transfert économique au profit de Suez Environnement des droits et obligations liés aux participations de Suez dans les sociétés argentines Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe ; Suez demeurant seule propriétaire des titres de ces deux sociétés. Un reclassement des titres de ces deux sociétés était impossible compte-tenu de leurs situations particulières et des litiges en cours (cf. section 20.5.2 du prospectus de mise en bourse de Suez Environnement Company).

Ce transfert s'inscrit dans le cadre des opérations de reclassement sous Suez Environnement de l'ensemble des actifs Environnement opérées par Suez en préalable à la fusion GDF SUEZ et à l'apport-distribution des titres Suez Environnement.

Les principales dispositions de cet accord prévoient que :

- A concurrence du montant résiduel de la provision pour risques et charges figurant dans les comptes consolidés de Suez au 31 décembre 2007, l'ensemble des coûts de toute nature résultant de la propriété des actions de ces deux sociétés sera supporté par Suez.
- Si ces coûts venaient à excéder ce montant, Suez Environnement supporterait cet excédent.
- Si l'ensemble desdits coûts s'avérait être inférieur au montant provisionné, alors Suez reverserait à Suez Environnement un montant correspondant au solde non utilisé de cette provision.

- Suez reversera à Suez Environnement toute somme qu'elle serait amenée à percevoir dans le cadre des procédures en cours ou à venir.

2.2 EVENEMENTS SURVENUS AU PREMIER SEMESTRE 2007

Acquisition

Sita au Royaume Uni a acheté auprès de tiers 100% de la société EASCO, spécialisée dans le recyclage des métaux et dont le chiffre d'affaires 2006 était de plus de 110 millions d'euros.

Le groupe Suez Environnement a réalisé au cours du 1^{er} semestre 2007 d'autres acquisitions moins significatives.

NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IAS 14, le premier niveau d'information sectorielle est organisé par secteur d'activité et le second niveau par secteur géographique. Seules les informations relatives au premier niveau d'information sectorielle sont présentées dans les états financiers combinés intermédiaires.

Les secteurs d'activité sont présentés selon la segmentation suivante :

- Eau Europe,
- Propreté Europe,
- International,
- Autres.

La distinction est faite entre les métiers de distribution et de traitement de l'eau, et les métiers de collecte et de traitement des déchets en Europe.

Les activités réalisées à l'international sont regroupées, et séparées de celles effectuées sur la zone Europe. Cette segmentation spécifique permet de refléter, en cohérence avec les systèmes internes d'organisation et avec la structure de gestion du Groupe, la différence de stratégie de développement mise en place à l'international par rapport à celle qui est suivie en Europe.

3.1 SECTEURS D'ACTIVITE

Les filiales de Suez Environnement Company sont réparties selon les secteurs d'activité suivants :

- Eau Europe : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Ces prestations sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels.
- Propreté Europe : prestations de collecte et de traitement des déchets tant vis-à-vis des collectivités locales que des industriels. Ces prestations incluent la collecte, le tri, le recyclage, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement, tant pour les déchets banals que spéciaux.
- International : segments d'activité dans lesquels le groupe se développe, en fonction des opportunités, dans les métiers de l'eau, de la propreté et l'ingénierie, en privilégiant la maîtrise des risques induits par les environnements locaux (mise en place de partenariats, politique de couverture, limitation des capitaux investis ou investissements dans des contextes fortement régulés).

Le segment Autres est principalement constitué de holdings (Suez Environnement et R+I Alliance) et regroupe également les éliminations entre les trois secteurs d'activité précédents.

3.2 INFORMATION SECTORIELLE COMPTE DE RESULTAT*En millions d'euros*

30 Juin 2008	Eau Europe	Propreté Europe	International	Autres	elim inter	TOTAL
Total des Produits	1 887,0	2 913,2	1 256,8	22,6	(49,2)	6 030,4
- produits de l'activité (hors groupe)	1 881,7	2 892,9	1 247,4	8,4	-	6 030,4
- ventes interactivités (groupe)	5,3	20,3	9,4	14,2	(49,2)	0,0
Résultat brut d'exploitation nouvelle définition	387,6	459,3	184,7	(25,7)	-	1 005,9
Résultat opérationnel courant	200,5	232,1	122,7	(47,4)	-	507,9
- Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel (IAS 32-39)	-	-	(1,1)	-	-	(1,1)
- Dépréciation d'actifs	(2,9)	(2,4)	(2,5)	1,0	-	(6,8)
- Restructurations	(1,1)	(1,6)	(0,4)	0,3	-	(2,8)
- Frais liés à la cotation en Bourse				(18,9)		(18,9)
<i>Résultat Sectoriel (IAS 14)</i>	<i>196,5</i>	<i>228,1</i>	<i>118,7</i>	<i>(65,0)</i>	-	<i>478,3</i>
- Cession d'actifs	46,0	1,4	(7,4)	(0,6)	-	39,4
Résultat des activités opérationnelles	242,5	229,5	111,3	(65,6)	-	517,7
Amortissements et dépréciations (dans le ROC)	(105,9)	(211,2)	(64,1)	(1,1)	-	(382,3)
Part dans les entreprises associées	4,8	4,3	9,1	0,0	-	18,2

30 Juin 2007	Eau Europe	Propreté Europe	International	Autres	elim inter	TOTAL
Total des Produits	1 903,1	2 703,6	1 202,9	18,0	(51,6)	5 776,0
- produits de l'activité (hors groupe)	1 899,8	2 680,3	1 190,4	5,5	-	5 776,0
- ventes interactivités (groupe)	3,3	23,3	12,5	12,5	(51,6)	0,0
Résultat brut d'exploitation nouvelle définition	400,6	443,5	156,1	(21,1)	-	979,1
Résultat opérationnel courant	208,2	224,0	108,7	(26,5)	-	514,4
- Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel (IAS 32-39)	-	-	0,4	-	-	0,4
- Dépréciation d'actifs	(0,2)	(9,4)	(3,1)	(0,3)	-	(13,0)
- Restructurations	(0,4)	(0,6)	(0,2)	7,8	-	6,6
<i>Résultat Sectoriel (IAS 14)</i>	<i>207,6</i>	<i>214,0</i>	<i>105,8</i>	<i>(19,0)</i>	-	<i>508,4</i>
- Cession d'actifs	22,2	1,2	1,6	(0,1)	-	24,9
Résultat des activités opérationnelles	229,8	215,2	107,4	(19,1)	-	533,3
Amortissements et dépréciations (dans le ROC)	(127,2)	(199,9)	(61,0)	(0,6)	-	(388,7)
Part dans les entreprises associées	6,3	3,3	3,2	0,0	-	12,8

3.3 INFORMATION SECTORIELLE FLUX DE TRESORERIE*En millions d'euros*

30 juin 2008	Eau Europe	Propreté Europe	International	Autres	TOTAL
Marge Brute d'autofinancement avant charges financières et impôts	313,8	440,7	170,5	(42,2)	882,8
Investissements corporels et incorporels (a)	(87,1)	(173,3)	(92,8)	(1,0)	(354,2)
Cessions d'actifs corporels et incorporels (b)	4,9	7,1	12,7	0,0	24,7

30 juin 2007	Eau Europe	Propreté Europe	International	Autres	TOTAL
Marge Brute d'autofinancement avant charges financières et impôts	325,5	425,6	164,4	(16,8)	898,7
Investissements corporels et incorporels (a)	(144,3)	(136,6)	(80,0)	(0,3)	(361,2)
Cessions d'actifs corporels et incorporels (b)	21,7	6,3	0,6	0,0	28,6

(a) Les investissements corporels et incorporels sont présentés ici hors variation des dettes sur immobilisations. Celles-ci s'élèvent respectivement à -109,3 millions d'euros et à -106,5 millions d'euros au 30 Juin 2008 et au 30 Juin 2007.

(b) De même, les cessions d'actifs corporels et incorporels sont présentées hors variation des créances sur immobilisations. Celles-ci s'élèvent respectivement à -4,9 millions d'euros et +0,7 millions d'euros au 30 Juin 2008 et au 30 Juin 2007.

3.4 RECONCILIATION DU RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION AVEC LE RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007
Résultat Opérationnel courant	507,9	514,4
- Dotations nettes aux amortissements et provisions (a)	(368,9)	(362,3)
- Paiements en actions (IFRS 2) nets des effets de couverture	(24,1)	(9,2)
- Charges nettes décaissées des concessions	(105,0)	(93,2)
Résultat Brut d'Exploitation nouvelle définition	1 005,9	979,1

(a) N'inclut pas les dotations nettes aux provisions pour retraites et autres reprises ou constitutions de provisions similaires.

3.5 RECONCILIATION DU RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007
Résultat Brut d'Exploitation nouvelle définition	1 005,9	979,1
- Dotations nettes aux amortissements et provisions sur avantages du personnel à long terme	2,2	(1,2)
- Revenus financiers hors intérêts	26,5	18,5
- Part dans le résultat des entreprises associées	18,2	12,8
Résultat Brut d'Exploitation ancienne définition	1 052,8	1 009,2

NOTE 4 - RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	507,9	514,4
Mtm sur instruments financiers à caractère opérationnel	(1,1)	0,4
Dépréciations d'actifs corporels, incorporels et financiers	(6,8)	(13,0)
Restructurations	(2,8)	6,6
Frais liés à la cotation en Bourse	(18,9)	-
Cessions d'actifs	39,4	24,9
RESULTAT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	517,7	533,3

FRAIS LIES A LA COTATION EN BOURSE

Au cours du premier semestre 2008, des charges d'honoraires liées à des prestations de conseil pour la préparation de la cotation en Bourse de Suez Environnement Company ont été comptabilisées pour un montant de 18,9 millions d'euros (cf. Note 2).

RESULTAT DE CESSIONS D'ACTIFS

- Opérations sur le premier semestre 2008:

Au 30 juin 2008, le résultat de cessions d'actifs est principalement dû à la vente par Agbar de ses actions dans Suez SA pour un résultat de cession de 42 millions d'euros.

- Opérations sur le premier semestre 2007:

Agbar a généré des résultats de cession d'actifs pour un montant de 18,6 millions d'euros, détaillé comme suit :

- cession d'immobilisations corporelles et incorporelles pour un résultat de 13,7 millions d'euros ;
- vente partielle des actions qu'il détient dans Suez SA pour un résultat de 4,9 millions d'euros.

NOTE 5 - RESULTAT FINANCIER

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008			30 juin 2007		
	Charges	Produits	Total	Charges	Produits	Total
Coût de la dette nette	(162,1)	33,0	(129,1)	(143,1)	29,5	(113,6)
Charges d'intérêts sur dette brute	(162,1)	-	(162,1)	(143,1)	-	(143,1)
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	-	3,1	3,1	-	2,2	2,2
Résultat des couvertures sur emprunts	-	0,4	0,4	-	1,7	1,7
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	29,5	29,5	-	25,6	25,6
Autres produits et charges financiers	(24,0)	32,7	8,7	(21,7)	31,2	9,5
Résultat Financier	(186,1)	65,7	(120,4)	(164,8)	60,7	(104,1)

L'augmentation des charges d'intérêt sur dette brute est principalement expliquée par le coût du financement de titres du groupe Agbar dans le cadre de l'offre publique d'achat finalisée en janvier 2008.

NOTE 6 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**6.1 VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPÔT COMPRISE DANS LE RESULTAT**

La ventilation de cette charge d'impôt s'établit comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007
Résultat Net (a)	269,7	312,6
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (b)	(145,8)	(129,4)
Résultat des MEE (c)	18,2	12,8
Résultat avant Impôt et Résultat des MEE (a) - (b) - (c) = (d)	397,3	429,2
Taux effectif d'impôt -(b) / (d)	36,7%	30,1%

Le taux effectif d'impôt est de 36,7% au 30 juin 2008 contre 30,1% au 30 juin 2007.

Le taux d'impôt théorique de Suez Environnement calculé en prenant en compte l'ensemble de ses implantations à l'étranger est de 30,5%. La hausse du taux effectif d'impôt de 6,6 points par rapport au 30 juin 2007 résulte principalement des effets suivants :

- la constatation de provisions pour risque fiscal notamment chez Agbar (cf. partie relative aux litiges en matière fiscale du prospectus 2007).
- des résultats négatifs générateurs de crédits d'impôts par ailleurs non reconnus.

6.2 IMPÔTS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE

La variation des impôts différés, directement comptabilisée en capitaux propres et résultant des écarts actuariels calculés sur la période ainsi que des variations de juste valeur des instruments financiers comptabilisés en capitaux propres s'élève à 34,0 millions d'euros au premier semestre 2008.

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS**7.1 VARIATION DES IMMOBILISATIONS**

<i>en millions d'euros</i>	Goodwill	Autres Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles
A. Valeur brute			
au 31 décembre 2007	2 875,5	3 492,5	12 074,0
Acquisitions	0,0	51,8	308,0
Cessions et actifs reclassés en "actifs destinés à être cédés"	(0,0)	(8,9)	(90,3)
Ecarts de conversion	(81,7)	(30,7)	(283,5)
Autres	10,5	82,7	(10,4)
au 30 juin 2008	2 804,3	3 587,4	11 997,8
B. Amortissements et pertes de valeur			
au 31 décembre 2007	(155,3)	(1 779,6)	(6 155,4)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	(22,9)	(67,8)	(311,6)
Cessions et actifs reclassés en "actifs destinés à être cédés"	0,0	8,7	72,9
Ecarts de conversion	8,2	12,2	67,5
Autres	0,1	(3,9)	14,2
au 30 juin 2008	(169,9)	(1 830,4)	(6 312,4)
C. Valeur nette comptable = A + B			
au 31 décembre 2007	2 720,2	1 712,9	5 918,6
au 30 juin 2008	2 634,4	1 757,0	5 685,4

7.2 ENGAGEMENTS

Dans le cadre normal de leurs activités, certaines sociétés du Groupe se sont engagées à acheter, et les tiers concernés à leur livrer, des installations techniques.

Les engagements d'achats fermes d'immobilisations corporelles du Groupe s'élèvent à 143,2 millions d'euros au 30 juin 2008 contre 59,8 millions d'euros au 31 décembre 2007. La progression provient essentiellement de Sita France .

En outre, le Groupe a pris divers engagements d'investissements pour un montant de 1 058,3 millions d'euros, contre 514,5 millions d'euros au 31 décembre 2007. La variation inclut notamment 431 millions d'euros d'engagements d'achats de titres (dont 140 millions d'euros pour la société Utility Service Company Inc. qui intervient sur le marché de la gestion de services de maintenance des châteaux d'eau dans 35 Etats, au centre et au sud-est des Etats-Unis).

NOTE 8 - CAPITAUX PROPRES**8.1 CAPITAL SOCIAL**

Au moment de sa cotation, le capital de Suez Environnement Company est de 1 958,8 millions d'euros divisés en 489 699 060 actions.

8.2 DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES RECONNUS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)

Le tableau ci-dessous présente la décomposition des produits et charges reconnus directement en capitaux propres :

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2007	Variation	30 juin 2008
Titres disponibles à la vente	367,5	(92,3)	275,2
Couverture de flux de trésorerie	7,7	8,7	16,4
Couverture d'investissement net	12,5	10,2	22,7
Couverture des flux sur matières premières	3,0	3,6	6,6
Pertes et gains actuariels	25,5	(64,1)	(38,6)
Impôts différés	(97,0)	34,0	(63,0)
Ecart de conversion	(93,7)	(51,1)	(144,8)
Total	225,5	(151,0)	74,5

NOTE 9 - PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	31 décembre 2007	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour excédent	Variation de périmètre	Effet de la désactualisation (1)	Écarts de change (2)	Autres (3)	30 juin 2008
Retraites et autres avantages du personnel	324,8	11,0	(10,5)	(0,0)	0,4	6,2	(5,9)	64,7	390,7
Risques sectoriels	146,0	0,1	(23,8)	0,0	0,0	0,0	(0,0)	6,0	128,3
Garantie	39,9	2,5	(4,8)	0,0	2,1	0,0	(0,8)	0,0	38,9
Litiges, réclamations et risques fiscaux	123,5	22,9	(12,6)	(1,9)	0,0	0,0	(0,7)	0,9	132,1
Reconstitution de sites	503,0	13,1	(6,1)	0,0	0,0	11,0	(7,0)	(0,0)	514,0
Restructurations	22,6	2,8	(8,1)	(0,6)	0,2	0,0	(0,1)	(0,7)	16,1
Autres risques	136,6	9,5	(23,2)	(0,2)	1,5	0,2	(1,4)	3,4	126,4
Total provisions	1 296,4	61,9	(89,1)	(2,7)	4,2	17,4	(15,9)	74,3	1 346,5

(1) Pour les retraites et autres avantages du personnel, le montant présenté correspond à la charge d'intérêts sur les obligations de retraite, nette du rendement attendu sur les actifs de couverture.

(2) Les effets de change au 30 juin 2008 sont de -15,9 millions d'euros et sont principalement occasionnés par les filiales américaines et anglaises.

(3) Dont 45,4 millions d'euros liés aux écarts comptabilisés entre rendements réels et rendements attendus sur les actifs de couverture

Les flux de dotations, reprises et variations liées à la désactualisation présentés ci-dessus, sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat au 30 juin 2008 :

<i>En millions d'euros</i>	(Reprises) / Dotations nettes
Résultat des activités opérationnelles	(42,4)
Autres produits et charges financiers	17,4
Impôts	12,5
Total	(12,5)

NOTE 10 – PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont composés d'une part, des dettes financières, des fournisseurs et des autres passifs financiers qui rentrent dans la catégorie « autres passifs au coût amorti » et d'autre part, des instruments dérivés qui rentrent dans la catégorie « passifs à la juste valeur par résultat ».

Les différentes catégories de passifs financiers au 30 juin 2008 sont les suivantes :

En millions d'euros	30 juin 2008			31 déc. 2007		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Dettes financières	4 310,3 (a)	2 681,0	6 991,3	4 722,6 (a)	2 350,1	7 072,7
Instruments financiers dérivés (yc. Matières premières)	19,7	6,4	26,1	16,1	5,4	21,5
Fournisseurs et autres créanciers		3 655,4	3 655,4	-	3 714,7	3 714,7
Autres passifs financiers	2,6		2,6	2,3	-	2,3
Total	4 332,6	6 342,8	10 675,4	4 741,0	6 070,2	10 811,2

(a) Une dette financière de 918 millions d'euros a été comptabilisée au 31 décembre 2007 pour constater l'engagement irrévocable vis à vis de minoritaires d'Agbar. A cette dette de 918 millions d'euros ont été substituées au 30 juin 2008 des dettes bancaires de 708 millions d'euros à taux variable et à échéance 2010 souscrites pour financer l'acquisition des titres Agbar réellement apportés à l'OPA par les minoritaires en janvier 2008.

10.1 ENDETTEMENT FINANCIER NET

En millions d'euros	30 juin 2008			31 déc. 2007		
	Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
En-cours des dettes financières	4 331,8	2 645,2	6 977,0	4 736,0	2 325,9	7 061,9
Impact du coût amorti	(21,5)	35,5	14,0	(23,5)	24,2	0,7
Impact de la couverture de juste valeur (a)	-	0,3	0,3	10,1	-	10,1
Dettes financières	4 310,3	2 681,0	6 991,3	4 722,6	2 350,1	7 072,7
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif (b)	10,1	2,1	12,2	7,6	2,6	10,2
Dette Brute	4 320,4	2 683,1	7 003,5	4 730,2	2 352,7	7 082,9
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	(84,8)	(84,8)	-	(179,5)	(179,5)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(1 481,7)	(1 481,7)	-	(1 466,2)	(1 466,2)
Trésorerie et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	(1 566,5)	(1 566,5)	-	(1 645,7)	(1 645,7)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif (b)	(34,5)	(14,9)	(49,4)	(38,5)	(11,6)	(50,1)
Trésorerie active	(34,5)	(1 581,4)	(1 615,9)	(38,5)	(1 657,3)	(1 695,8)
Endettement financier net	4 285,9	1 101,7	5 387,6	4 691,7	695,4	5 387,1
En-cours des dettes financières	4 331,8	2 645,2	6 977,0	4 736,0	2 325,9	7 061,9
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	(84,8)	(84,8)	-	(179,5)	(179,5)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-	(1 481,7)	(1 481,7)	-	(1 466,2)	(1 466,2)
Endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	4 331,8	1 078,7	5 410,5	4 736,0	680,2	5 416,2

(a) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

(b) Il s'agit de la juste valeur des dérivés affectés économiquement à la dette, qualifiés ou non de couverture, y compris les dérivés qualifiés de couverture d'investissement net.

10.2 ENDETTEMENT FINANCIER PAR ECHEANCE

Au 30 juin 2008 <i>En millions d'euros</i>	TOTAL	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Au-delà de 5 ans
Encours des dettes financières	6 977,0	1 848,0	1 198,7	1 748,8	144,0	434,4	129,7	1 473,4
Trésorerie et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(1 566,5)	(1 365,7)	(200,8)	-	-	-	-	-
Total endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	5 410,5	482,4	997,8	1 748,8	144,0	434,4	129,7	1 473,4

Au 31 décembre 2007 <i>En millions d'euros</i>	TOTAL	2008	2009	2010	2011	2012	Au-delà de 5 ans
Encours des dettes financières	7 061,9	2 326,0	759,8	1 871,2	309,2	383,8	1 411,9
Trésorerie et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(1 645,7)	(1 645,7)	-	-	-	-	-
Total endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	5 416,2	680,3	759,8	1 871,2	309,2	383,8	1 411,9

10.3 VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le groupe avait comptabilisé au 31 décembre 2007 sa quote part de l'engagement d'acheter tous les titres d'Agbar apportés dans le cadre de l'OPA. Seule une partie de ces titres ont réellement été apportés.

Par conséquent, le résultat définitif de l'offre publique d'achat sur les intérêts minoritaires de la Sociedad General De Aguas de Barcelona génère une baisse de 210 millions d'euros de l'endettement net.

Sur l'année 2008, les variations de change entraînent une diminution de 167,4 millions d'euros de l'endettement net.

Le paiement des dividendes versés aux actionnaires du Groupe entraînent une augmentation de 470,1 millions d'euros de l'endettement net.

10.4 RATIO D'ENDETTEMENT

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	31 décembre 2007
Endettement financier net	5 387,6	5 387,1
Total Capitaux propres	4 132,1	4 256,9
Ratio d'endettement	130,4%	126,6%

NOTE 11 - GESTION DES RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

11.1 RISQUE DE CREDIT

L'exposition maximale du Groupe au risque de crédit peut être appréciée à hauteur de la valeur comptable des actifs financiers hors titres disponibles à la vente et de la juste valeur des dérivés inscrits à l'actif de son bilan (soit 5 736,7 d'euros au 30 juin 2008 et 5 367,6 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Le groupe est exposé au risque de crédit de part ses activités opérationnelles et de placement.

Les excédents de trésorerie sont majoritairement placés auprès des entités centralisatrices de Suez (22% du total), les excédents placés en banque et les instruments financiers négociés le sont avec des banques internationales de premier plan. Les contreparties du Groupe sont diversifiées et sélectionnées en fonction de la notation attribuée par les agences de rating et de la connaissance qu'en a le Groupe.

11.2 RISQUE DE LIQUIDITE

Le groupe se finance pour partie auprès de Suez. Le groupe se finance également sur le marché du crédit bancaire, sur le marché obligataire au travers de certaines de ses filiales (notamment en Espagne, aux Etats-Unis et au Chili) et par le recours à la titrisation de ses créances commerciales.

Au 30 juin 2008, les ressources bancaires représentent 36% de la dette financière brute (hors découverts bancaires, coût amorti et effet des dérivés) tandis que les financements par le marché des capitaux (recours à la titrisation pour 4% ; recours à des emprunts obligataires pour 14%) en représentent 18% de ce total. Le solde est pour l'essentiel financé par Suez.

Le Groupe disposait spécifiquement au 30 juin 2008 de facilités de crédit confirmées, pour un montant de 1 025,4 millions d'euros dont 488,8 millions d'euros tirés.

Au 30 juin 2008, aucune contrepartie ne représentait plus de 22% des programmes de lignes de crédit confirmées non tirées.

NOTE 12 - PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS

Les dispositifs du Groupe Suez s'appliquent aux salariés de Suez Environnement Company. La note ci-dessous ne reprend que les éléments survenus en 2008. Le descriptif des opérations antérieures figure dans les comptes combinés au 31 décembre 2007.

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Charge de la période	
	30 juin 2008	30 juin 2007
Plans de stock-options	7,4	6,0
Share Appreciation Rights	1,2	1,9
Plans d'attribution d'actions gratuites/de performance	13,6	3,6
Prime exceptionnelle	2,9	1,7
Total	25,1	13,2

Actions gratuites ou de performance

Dans le cadre d'un accord d'intéressement financier de portée mondiale, mis en place en 2007 au profit des salariés afin de les associer aux performances du Groupe Suez, pour une durée de trois ans, il a été décidé d'attribuer, pour l'année 2008, 15 actions gratuites aux salariés des sociétés contrôlées par le groupe, soit près de 928 725 actions gratuites au total. La période d'acquisition des droits est variable selon les pays concernés.

Share Appreciation Rights

L'impact comptable des Share Appreciation Rights (SAR), s'agissant d'instruments réglés en trésorerie, consiste à enregistrer sur la durée d'acquisition des droits une dette envers le salarié par contrepartie du résultat. Au 30 juin 2008, la juste valeur de la dette relative aux attributions 2004, 2005 et 2007 s'élève à 9,7 millions d'euros. L'impact dans le résultat du SAR est de -1,2 millions d'euros.

NOTE 13 - TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

L'objet de la présente note est de présenter les transactions significatives qui existent entre le Groupe et ses actionnaires (ou représentants) d'une part et d'autre part entre le Groupe et les sociétés sur lesquelles le Groupe n'exerce pas de contrôle exclusif (co-entreprises ou associées).

Seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous.

13.1 TRANSACTIONS AVEC LA SOCIÉTÉ MÈRE ET LES SOCIÉTÉS LIÉES À LA MAISON MÈRE

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2008	30 juin 2007	31 déc. 2007
Transactions avec la société mère :			
Achats/Ventes de biens et services	(13,1)	(14,8)	(30,6)
Produits financiers	1,4	1,5	1,5
Dettes non financières	13,0		16,7
Dettes financières	0,0		173,9
Créance au coût amorti (a)	53,0		
Transactions avec les sociétés liées à la société mère :			
Achats/Ventes de biens et services	(2,1)	(9,7)	(9,3)
Produits financiers	9,0	17,5	29,4
Charges financières	(48,0)	(39,8)	(83,7)
Soldes ouverts avec les sociétés liées à la société mère :			
Créances non financières	36,6		3,7
Créances financières	78,4		41,9
Dettes non financières	1,5		2,0
Dettes financières	2 357,2		1 946,4
Trésorerie active	309,8		461,2

(a) Se reporter à la Note 2.1 - Contrat synthétique argentin.

Les soldes ouverts ont principalement trait à des dettes de Suez Environnement, Lyonnaise des eaux France, Sita Flandres et Sita Wallonie envers Suez Finance SA et Energy Europe Invest.

13.2 TRANSACTIONS RÉALISÉES AVEC DES CO-ENTREPRISES ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les transactions avec les co-entreprises et les sociétés associées sont essentiellement constituées d'échanges de prestations techniques avec Hungariavitz, OVAK, Prospect Partner Ltd, le groupe Agbar, Hisusa, SFWD et Swire pour 14,1 millions d'euros au 30 juin 2008, avec Hungariavitz, SFWD et Swire pour 7,8 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Par ailleurs, en 2007, en vue de financer l'acquisition des titres Agbar achetés par Hisusa à Torreal, ses actionnaires ont accordé un prêt à Hisusa. La part Suez Environnement Company de ce prêt s'élevait à 104 millions d'euros au 31 décembre 2007. Pour contribuer à financer l'OPA sur les titres d'Agbar en 2008, Hisusa a fait un emprunt complémentaire auprès de SE Espana pour 285 millions d'euros. Le montant des prêts concédés à Hisusa est donc de 389 millions d'euros à fin juin 2008.

NOTE 14 – PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

14.1 CONCURRENCE ET CONCENTRATIONS

En France, par une décision en date du 11 juillet 2002, le Conseil de la concurrence a considéré que l'existence de sociétés de distribution d'eau paritaires entre la Compagnie Générale des Eaux (filiale de Veolia Environnement) et la Lyonnaise des Eaux France (filiale de Suez Environnement) entraînait une situation d'abus de position dominante collective. Le Conseil de la concurrence n'a pas assorti sa décision de sanctions à l'encontre des deux sociétés mais a demandé au ministre de l'économie d'enjoindre aux deux sociétés de modifier ou de résilier les accords les ayant conduits à associer leurs moyens dans le cadre de leurs filiales communes afin de faire cesser l'entrave à la concurrence.

La Compagnie Générale des Eaux a contesté cette décision devant la Cour d'appel de Paris qui a rejeté son appel. La Compagnie Générale des Eaux s'est ensuite pourvue en cassation. La Cour de cassation, dans une décision de justice du 12 juillet 2004, a cassé la décision de la Cour d'appel au motif que cette dernière n'était pas compétente pour apprécier une mesure relevant du droit du contrôle des concentrations. Toutefois, cet arrêt de la Cour de cassation ne remet pas en cause la décision du Conseil de la concurrence.

Par ailleurs, la Compagnie Générale des Eaux a introduit un recours en excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat à l'encontre de la décision du Conseil de la concurrence. Ce recours a été rejeté par une décision du Conseil d'Etat du 7 novembre 2005 au motif que la décision du Conseil de la concurrence ne faisait pas grief et constituait seulement un acte préparatoire (à la décision du ministre de l'économie) non susceptible de recours.

A la date du présent document, aucune procédure contentieuse n'est donc en cours et aucun arrêté ministériel n'est intervenu. Dans une lettre en date du 18 février 2008, adressée à l'UFC-Que Choisir, la ministre de l'économie, Mme Lagarde a indiqué « qu'elle s'est fixée un objectif de 6 mois pour la finalisation d'une solution consensuelle qui devra être mise en œuvre dans un délai inférieur à 24 mois » ; à défaut d'une solution, la ministre précise qu'elle prendra « les mesures nécessaires à l'application effective de la décision du Conseil de la Concurrence ».

14.2 LITIGES ET ARBITRAGES

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante. Le montant des provisions constituées à ce titre au 31 décembre 2007 s'élève à 123,5 millions d'euros et à 132,1 millions d'euros au 30 juin 2008.

A la connaissance de la Société, pour une période qui couvre les six derniers mois, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

14.3 LITIGES ARGENTINS

En Argentine, les tarifs applicables aux contrats de concession sont bloqués depuis la promulgation de la loi d'urgence publique et de réforme du régime des changes (Loi d'urgence) en janvier 2002. Ainsi, en 2003, conformément aux traités bilatéraux franco-argentins de protection des investissements, Suez et certains autres actionnaires de sociétés concessionnaires (Aguas Argentinas à Buenos Aires, Aguas Provinciales de Santa Fe à Rosario et Aguas Cordobesas à Cordoba) ont lancé des procédures d'arbitrage relatives à cette situation devant le Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements (CIRDI). Ces procédures visent à obtenir des indemnités pour compenser la perte de valeur des investissements consentis depuis le

début de la concession, suite aux mesures adoptées par l'Argentine après l'adoption de la loi d'urgence susmentionnée.

Des négociations avec les autorités responsables de l'octroi des concessions ont immédiatement été engagées, dans chaque cas.

En ce qui concerne Aguas Cordobesas, un accord prévoyant un nouveau régime tarifaire a été conclu avec la Province de Cordoba le 13 octobre 2006 et approuvé par l'Assemblée Provinciale le 11 novembre 2006. Parallèlement à cet accord avec la Province, Suez et Agbar ont vendu le contrôle de la société à Roggio S.A., groupe privé argentin actif dans les services d'utilité publique, pour ne conserver ainsi qu'une participation de 10% (5% Suez, 5% Agbar). Selon les termes de l'accord conclu avec la Province et le contrat de vente signé avec Roggio S.A., Aguas Cordobesas ainsi que ses actionnaires étrangers (parmi lesquels Suez) se sont retirés de la procédure d'arbitrage devant le CIRDI le 22 décembre 2006.

Quant à Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe, les négociations entre le concessionnaire et les autorités responsables de l'octroi des concessions se sont poursuivies en 2005, et arrêtées en 2006 sans déboucher sur l'application de hausses de tarif ou la rédaction de nouvelles directives visant à restaurer un équilibre durable sur le plan financier et économique pour ces deux contrats. Vu ce contexte et le déclin consécutif des résultats financiers et opérationnels des sociétés, Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe se sont vues contraintes d'entamer des procédures de résiliation de leur contrat de concession.

La liquidation volontaire d'Aguas Provinciales de Santa Fe a été annoncée le 13 janvier 2006, lors de l'assemblée générale annuelle de la société. Le 31 janvier 2006, les autorités ont édicté un décret administratif mettant fin au contrat de concession existant et reconnaissant dûment le transfert des services au concédant, avec prise effet à partir du 8 février 2006. Le 20 avril 2006, Aguas Provinciales de Santa Fe a remis en cause la validité de ce décret administratif.

Les autorités responsables de l'octroi des concessions ont rejeté la demande de résiliation d'Aguas Argentinas. Les négociations en vue de vendre les participations des actionnaires européens dans Aguas Argentinas, se sont soldées par un échec. Le 21 mars 2006, le gouvernement argentin a procédé, par décret, à la résiliation du contrat de concession d'Aguas Argentinas, en alléguant des manquements de la part du concessionnaire, et a transféré l'ensemble de ses actifs vers AYSA, société nouvellement constituée détenue à 100% par l'Etat Argentin. La décision des autorités argentines a notamment abouti à la cessation des paiements de la société, qui a demandé le 28 avril 2006 à bénéficier du « Concurso Preventivo » (comparable à la procédure française de redressement judiciaire). Dans le cadre de cette procédure de redressement judiciaire, une proposition concordataire, opérant novation du passif admissible de la société Aguas Argentinas, a reçu l'approbation des créanciers et a été homologuée par le juge de la faillite le 11 avril 2008.

Les procédures d'arbitrage du CIRDI relatives à la protection de l'investissement des actionnaires étrangers dans ces deux contrats, sont actuellement en cours. Le CIRDI a reconnu sa compétence pour statuer dans les deux affaires. La décision sur la compétence dans l'affaire Aguas Provinciales de Santa Fe a été prononcée le 16 mai 2006 et celle correspondant à l'affaire Aguas Argentinas le 3 août 2006. Les audiences sur le fond ont eu lieu du 28 avril 2007 au 2 mai 2007 s'agissant d'Aguas Provinciales de Santa Fe et du 29 octobre 2007 au 8 novembre 2007 pour ce qui concerne Aguas Argentinas.

En revanche Banco de Galicia, actionnaire minoritaire argentin d'Aguas Argentinas et écarté, en raison de sa nationalité argentine, de la procédure CIRDI, a introduit, devant les Tribunaux argentins, une action en abus de majorité contre Suez et les autres actionnaires étrangers des sociétés concessionnaires, leur réclamant l'indemnisation du préjudice résultant, pour Banco de Galicia, du retrait de la société AASA de la procédure CIRDI — à l'origine également partie à l'arbitrage. La demande, portée devant les juridictions civiles commerciales, n'est pas encore accompagnée d'une demande chiffrée de dommages-intérêts.

Enfin, une plainte a été déposée devant la Cour du district fédéral de New York fin septembre 2006 par une entité appelée « Aguas Lenders Recovery Group » afin d'obtenir le paiement, par Suez, Agbar et AYSA (la société d'Etat qui a succédé à Aguas Argentinas) du montant de 130 millions de dollars américains correspondant à une dette non garantie d'Aguas Argentinas envers les prêteurs chirographaires.

Dans ce contexte, Suez et Suez Environnement ont conclu un accord portant transfert économique au profit de Suez Environnement des droits et obligations liés aux participations détenues par Suez dans Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe.

NOTE 15 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La fusion entre Suez et Gaz de France, annoncée publiquement en février 2006, et devenue effective le 22 juillet 2008. Ses conséquences majeures pour Suez Environnement Company se présentent comme suit :

15.1 Introduction en bourse de Suez Environnement Company

Dans le cadre de la fusion, Suez a décidé de parachever le regroupement de l'intégralité de ses activités liées à l'environnement au sein d'une nouvelle société, Suez Environnement Company. Suez lui a apporté l'intégralité des actions de la société Suez Environnement et a distribué 65 % du capital de la Société aux actionnaires de Suez avant la fusion; à l'issue de cette distribution, l'entité fusionnée GDF SUEZ détient une participation stable de 35,41 % dans la Société. A la date de la fusion effective de Suez et Gaz de France, les actions de Suez Environnement Company ont été admises aux négociations sur les marchés Euronext Paris et Euronext Brussels le 22 juillet 2008.

15.2 Reclassement de participation du pôle environnement sous Suez Environnement ou certaines de ses filiales

Suez a transféré à valeur de marché à Suez Environnement ou à certaines de ses filiales :

- 100 % du capital de la société holding australienne Lyonnaise Prospect (détenant 51% des droits de Prospect Water Partnership, entité titulaire d'un contrat de concession d'eau potable à Sydney) à Degrémont ;
- l'intégralité des titres encore détenus dans la société argentine Aguas Cordobesas (concession de distribution d'eau potable dans la province de Cordoba) représentant 5 % du capital, à Suez Environnement.

A l'issue de ces deux opérations, l'ensemble des reclassements prévus dans le cadre de la fusion GDF SUEZ et de l'apport-distribution des titres Suez Environnement est achevé.

15.3 Questions fiscales

Du point de vue fiscal, l'opération d'Apport-Distribution des titres Suez Environnement a vocation à entraîner deux types de conséquences.

D'une part, à compter du 1^{er} janvier 2008, un groupe d'intégration fiscale a vocation à être créé en France entre Suez Environnement Company et certaines de ses filiales dont elle détient au moins 95% du capital. La création de ce groupe fiscal donnera lieu à la conclusion de conventions d'intégration fiscale entre Suez Environnement Company et chacune des sociétés membres de son périmètre d'intégration fiscale.

D'autre part, sur le fondement de l'article 223 I 7 du code général des impôts, une demande d'agrément a été déposée aux fins d'obtenir le transfert à Suez Environnement Company d'une partie des déficits fiscaux reportables du groupe fiscal Suez à la formation desquels ont concouru les filiales appelées à rejoindre le périmètre d'intégration fiscale de Suez Environnement Company.

Dans l'attente de cette décision d'agrément, dont l'octroi demeure subordonné à la revue par la Direction Générale des Impôts des documents définitifs restant à lui fournir, Suez Environnement Company a reçu le 3 juin 2008 un accord de principe de l'administration fiscale quant au bénéfice de cet agrément. Toutefois, à ce jour, la fraction du déficit ayant vocation à être transférée à Suez Environnement Company n'a pas été arrêtée. Par ailleurs, dans l'éventualité de redressements résultant de contrôles fiscaux en cours ou à venir, cette fraction de déficits pourrait être réduite du fait de redressements touchant les sociétés ayant été membres du groupe fiscal Suez, que ces dernières aient été rattachées à la branche Environnement, ou à d'autres branches de l'ex-groupe fiscal Suez (y compris Suez elle même).

Enfin, il résulte des éléments exposés ci-avant qu'un actif d'impôt différé a vocation à être comptabilisé en contrepartie d'un produit d'impôt dans le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2008.

NOTE 16 - LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES COMBINEES AU 30 JUIN 2008

Noms	Adresse du siège social	% d'intérêt		% de contrôle		Méthode de consolidation	
		Juin 2008	Déc. 2007	Juin 2008	Déc. 2007	Juin 2008	Déc. 2007
EAU EUROPE							
LYONNAISE DES EAUX France	11, place Edouard VII 75009 PARIS - France	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
EAU ET FORCE	30, rue Paul Vaillant Couturier - BP 712 92007 Nanterre - France	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
EAUX DE MARSEILLE	25, rue Edouard-Delanglade 13006 Marseille - France	48,8	48,8	48,8	48,8	IP	IP
EAUX DU NORD	217, boulevard de la Liberté BP 329 59020 Lille - France	49,6	49,6	49,6	49,6	IP	IP
S.C.M. (SDEI)	988, chemin Pierre Drevet 69140 Rillieux la Pape - France	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
STEPHANOISE DES EAUX	28, rue Eugène Beaune 42043 Saint-Etienne - France	50,0	50,0	50,0	50,0	IP	IP
HISUSA	Torre Agbar - Av.Diagonal, 211 08018 Barcelona - Espagne	51,0	51,0	51,0	51,0	IP	IP
AGBAR (a)	Torre Agbar - Av.Diagonal, 211 08018 Barcelona - Espagne	45,9	51,0	51,0	51,0	IP	IP
AGUAS ANDINAS (b)	Avenida Presidente Balmaceda 1398, Piso – 4, Santiago - Chili	13,2	14,5	51,0	51,0	IP	IP
EURAWASSER	Carl-Hopp-Strasse 1, D-18069 Rostock - Allemagne	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
ONDEO INDUSTRIAL SOLUTIONS	23, rue du Professeur Pauchet 92420 Vaucresson - France	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG

PROPRETE EUROPE

SITA HOLDINGS UK LTD	Grenfell road, Maidenhead, Berkshire SL6 1ES, Royaume-Uni	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
SE DEUTSCHLAND GmbH	Industriestrasse 161 D-50999, Köln, Allemagne	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
SITA NEDERLAND BV	Mr. E.N. van Kleffensstraat 6, Postbis 7009, NL - 6801 HA Amhem, Pays-Bas	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
SITA France	132, rue des 3 Fontanot 92000 Nanterre - France	99,9	99,9	99,9	99,9	IG	IG
SITA ILE DE France	2 à 6, rue Albert de Vatimesnil 92532 Levallois Perret - France	99,9	99,9	99,9	99,9	IG	IG
TERIS	54, rue Pierre Curie - ZI des Gâtines - BP 131 - 78373 Plaisir - France	99,9	99,9	99,9	99,9	IG	IG
SITA BELGIUM	Rue Gatti de Gamond 254 - 1180 Bruxelles - Belgique	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
SOCALUX	Lamesch SA - ZI Wolser Nord BP 75 - L-3201 Bettembourg - Luxembourg	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
NOVERGIE HOLDING	235, avenue Georges Clémenceau 92746 Nanterre Cedex - France	99,9	99,9	99,9	99,9	IG	IG
SITA SVERIGE AB.	Kungsgardsleden - 26271 Angelholm - Suède	100,0	75,0	100,0	75,0	IG	IG
SITA FINLAND OY AB	Sahaajankatu 49 - 00880 Helsinki - Finlande	100,0	75,0	100,0	75,0	IG	IG

(a) Agbar est intégrée globalement dans Hisusa, elle-même intégrée proportionnellement dans Suez Environnement Company. Voir aussi Note 2.

(b) Aguas Andinas est intégrée dans Agbar depuis le 1er janvier 2006. Aguas Andinas est une filiale de IAM. Suez Environnement a cédé ses titres dans IAM en 2005 à l'occasion de la mise en bourse de cette société. Le pourcentage figurant dans la liste correspond donc à la seule détention via Agbar.

Noms	Adresse du siège social	% d'intérêt		% de contrôle		Méthode de consolidation	
		Juin 2008	Déc. 2007	Juin 2008	Déc. 2007	Juin 2008	Déc. 2007

INTERNATIONAL

SWIRE SITA	2801 Island Place Tower - 510 King's Road - North Point - Hong-Kong	50,0	50,0	50,0	50,0	IP	IP
SITA AUSTRALIA	PO Box 160, Kemps Creek NSW 2171 - Australie	60,0	60,0	60,0	60,0	IG	IG
SITA CZ	Konevova, 1107/54 - 130 00 Praha 3 - République Tchèque	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
BVK	Hybelota 16 65733 Brno - République Tchèque	46,2	46,2	46,2	46,2	MEE	MEE
UNITED WATER	200 Old Hook Road, Harrington Park New Jersey - Etats-Unis	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
MACAU WATER	718 avenida do Conselheiro Borja Macau Via - Hong-Kong - Chine	42,5	42,5	Consolidé par SFH	Consolidé par SFH	IP	IP
DEGREMONT	183, avenue du 18 juin 1940 92500 Rueil Malmaison - France	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
LYDEC	20, boulevard Rachidi, Casablanca – Maroc	51,0	51,0	51,0	51,0	IG	IG
SINO FRENCH HOLDING (SFH)	New World Tower 29/f 16-18 Queensroad Central - Hong Kong	50,0	50,0	50,0	50,0	IP	IP
ONDEO PORTO RICO	Barbosa 604 Rio Pedras PR00919 - Puerto Rico	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
PT PAM LYONNAISE JAYA	Central Senayan 1, 7th floor Jl. Asia Afrika n°8 - 10270 Jakarta - Indonésie	51,0	51,0	51,0	51,0	IG	IG
SE POLSKA	Ul. Kopernika, 17 - 02359 Warszawa - Pologne	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG

AUTRES

SUEZ ENVIRONNEMENT	1, rue d'Astorg 75008 PARIS - France	100,0	100,0	100,0	100,0	IG	IG
--------------------	--------------------------------------	-------	-------	-------	-------	----	----

IG= Intégration Globale

IP= Intégration Proportionnelle (co-entreprise)

MEE= Mise en Equivalence (entreprise associée)